

TARIFS - DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL
Saison 2024/2025
COTISATIONS

Clubs libres	62,70 €
Autres clubs	33,50 €
Arbitres Dossier Administratif	40,00 €
Arbitre honoraire	20,70 €
Membre du Comité	20,70 €
Contribution à la structuration et accompagnement des clubs	1 Euro/par licencié saison précédente

GUIDE PRATIQUE

Clubs de seniors D5, jeunes féminines, vétérans	31,40 €
Clubs de seniors D4 et au dessus y compris clubs de ligue	62,70 €
Clubs football diversifié, futsal et groupement	10,60 €
Guide pratique arbitre	10,60 €

ENGAGEMENTS EN CHAMPIONNAT

Seniors D1, D2, D3	221,70 €
Seniors D4	163,70 €
Seniors D5	121,60 €
Vétérans	42,30 €
Futsal seniors	53,10 €
Futsal autres catégories (jeunes féminines...)	25,00 €
Féminines Adultes et à 8 et Football Diversifié	33,90 €
U20	26,70 €
U18 - U17- U15 et Féminines U15 U18 à 8	23,50 €
U13 - U11 et Féminines	21,20 €
U9 - U8 - U6 - U7	10,80 €

ENGAGEMENTS EN COUPES

Seniors Xavier BOUVIER et René GIRAUD	38,20 €
Seniors Foot Diversifié Gataud et Challenge	38,20 €
Vétérans et challenge (si 1 seul engagement en challenge FD)	19,20 €
Jeunes et Féminines toutes catégories	19,20 €

RECLAMATION

Appui des réserves pour toutes compétitions	37,00 €
Frais d'audition juridique	74,00 €
Frais administratifs liés à l'audition	42,30 €

FORFAIT EN CHAMPIONNAT ET EN COUPE

Seniors D1, D2, D3	105,70 €
Seniors D4, D5	74,00 €
Jeunes, féminines, foot diversifié, vétérans	31,80 €
Catégorie U20	53,10 €
Futsal, jeunes, féminines	31,80 €
Futsal séniors	53,10 €

**En cas de forfait en championnat et en 2e phase pour toutes les catégories lors
des matchs retours, les amendes sont doublées**

POUR FORFAIT GENERAL

Seniors D1, D2, D3, D4	211,20 €
------------------------	----------

TARIFS - DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL
Saison 2024/2025

Seniors D5	116,30 €
Jeunes, féminines, foot entreprise, vétérans	58,20 €
Catégorie U20	211,20 €

En cas de forfait en championnat et en 2e phase pour toutes les catégories, lors des matches retours, les amendes sont doublées

AMENDES - ABSENCE AUX REUNIONS

Assemblées Générales été ou hiver	105,70 €
Réunion obligatoire ou plénière	42,30 €
Absence convocation - convocation commission juridique	42,30 €

AMENDES ADMINISTRATIVES

Courrier insuffisamment affranchi	10,80 €
Non communication de résultats à la demande d'une commission	12,80 €
Retrait d'équipes après la date d'engagement	53,10 €
Absence non justifiée de joueurs sélectionnés en stage	84,60 €
Non présentation de joueurs à une journée de détection	37,00 €
Non accompagnement d'un jeune arbitre à son match par son club	31,80 €
Résultat non saisi (internet, Foot clubs) avant lundi 12 h	10,80 €

AMENDES - FEUILLE DE MATCH

Non retour feuille de match dans les délais (48 h)	16,00 €
Non identification de la rencontre sur feuille de match	21,20 €
Feuille de match incomplètement renseignée	7,70 €
Etablissement feuille de match sans que la rencontre se soit disputée	369,60 €
Absence feuille de match informatisée	26,30 €
Falsification feuille de match	369,60 €
Numéro de licence manquant	10,80 €

AMENDES - ORGANISATION DES RENCONTRES

Changement de date ou d'horaire de rencontre sans autorisation	26,70 €
Non paiement des officiels le jour de la rencontre	63,40 €

ECLAIRAGE

Contrôle de l'éclairage pour les compétitions de district	52,30 €
Déplacements visite terrain - décennale	75,00 €
Visite et contrôle de l'éclairage pour les compétitions de ligue voir tarif ligue	75,00 €

POUR FAITS DE DISCIPLINE
AMENDES FINANCIERES POUR SANCTIONS INDIVIDUELLES EN MATCH

Avertissement confirmé	14,80 €
Un match avec sursis	23,50 €
Deux matchs avec sursis	31,80 €
Un match ferme suite à avertissements	63,40 €
Un match ferme	63,40 €
Match automatique suffisant	63,40 €
Deux matchs fermes	72,00 €
Deux matchs fermes dont automatique	74,00 €
Trois matchs fermes	77,20 €
Trois matchs fermes dont automatique	79,30 €
Quatre matchs fermes	81,30 €

TARIFS - DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL
Saison 2024/2025

Quatres matchs fermes dont automatique	83,60 €
Cinq matchs fermes	84,60 €
Cinq matchs fermes dont automatique	86,80 €
Six matchs fermes	105,70 €
Six matchs fermes dont automatique	105,70 €
Sept matchs fermes	116,30 €
Huit matchs fermes	126,60 €
Neuf matchs fermes	137,40 €
Dix matchs fermes	147,90 €
Douze matchs fermes	158,50 €

AMENDES FINANCIERES POUR SANCTIONS INDIVIDUELLES EN TEMPS

Un mois ferme	79,30 €
Deux mois fermes	116,30 €
Trois mois fermes	158,50 €
Quatre mois fermes	184,80 €
Cinq mois fermes	211,20 €
Six mois fermes	237,60 €
Sept mois fermes	264,00 €
Huit mois fermes	290,20 €
Neuf mois fermes	290,20 €
Dix mois fermes	343,20 €
Onze mois fermes	369,60 €
Un an ferme	422,20 €
Deux ans et plus	633,20 €

AMENDES INFLIGÉES AUX CLUBS, AUX ÉQUIPES, AUX DIRIGEANTS ET

Abandon de terrain	126,60 €
Non accompagnement des arbitres	21,20 €
Bousculades à officiels	316,60 €
Crachats sur officiels	422,20 €
Coups à officiel	527,70 €
Arrêt du match pour bagarre générale (à chaque club)	232,40 €
Joueurs exclus refusant de quitter le terrain	211,30 €
Equipe à l'origine de l'arrêt du match	169,00 €
Participation à un match de joueurs suspendus	211,30 €
Participation à un match de joueurs non licenciés	348,30 €
Participation à un match de joueurs sous fausse identité	348,30 €
Participation à un match sous fausse identité de joueurs suspendus	633,80 €
Fraude caractérisée, faux, usage de faux, falsification de documents	348,30 €
Participation de joueurs dans une catégorie inférieure à la sienne	348,30 €
Suspension avec sursis de terrain	74,00 €
Suspension ferme de terrain	105,80 €
Mauvaise police des terrains	80,00 €
Manquement à l'interdiction d'introduire ou d'utiliser des engins pyrotechniques	100,00 €
Mauvaise police des terrains avec utilisation d'engins pyrotechniques	200,00 €
Non envoi de rapport demandé par la commission	53,10 €